



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 22/11/2016

Reçu en préfecture le 23/11/2016

ID : 033-200027068-20161115-2016_07_PV-DE

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2016

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 9 novembre 2016

L'an deux mille seize le quinze novembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean Louis D'ANGLADE , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Véronique DI CORRADO , Michel FOULHOUX , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE, Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Sandy CHAUVEAU , Fabienne ROCHER , Christophe DARDENNE (à partir de la délibération n° 2016.11.149), Monique JULIEN , Thierry MARTY , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Jean-Claude ABANADES (jusqu'à la délibération n° 2016.11.158) , Paquerette PEYRIDIEUX , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN (à partir de la délibération n°2016.11.147), Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Jacques MESPLEDE, Alain MAROIS, Philippe HEFTRE, Michèle LACOSTE, Nouredine BOUACHERA, Régis GRELOT, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Patrick NIVET, Stéphane CATALAN (jusqu'à la délibération n° 2016.11.146), Christophe DARDENNE (jusqu'à la délibération n° 2016.11.148), Jean Claude ABANADES (à partir de la délibération n° 2016.11.159)

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, David RESENDÉ pouvoir à Françoise DEMARE, Odile BONHOMME-TIBY pouvoir à Michel FOULHOUX, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Michel VACHER pouvoir à Michel MILLAIRE, Michel GALAND pouvoir à Agnès SEJOURNET, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU MARDI 15 NOVEMBRE 2016

Envoyé en préfecture le 22/11/2016
Reçu en préfecture le 23/11/2016
Affiché le 
ID : 033-200027068-20161115-2016_07_PV-DE

Lors de cette séance, le Conseil communautaire, dûment convoqué, a :

- désigné la secrétaire de séance : Madame Fabienne FONTENEAU
- pris les délibérations suivantes :

Nombre de conseillers présents : 48

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 8

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : Monsieur Philippe BUISSON

2016-11-146 : Installation de nouveaux conseillers communautaires

Le Conseil communautaire a procédé à l'installation de Madame Fabienne ROCHER, Sandy CHAUVEAU et Monsieur Régis GRELOT en qualité de conseillers communautaires.

2016-11-147 : Communication des délibérations du Bureau et des actes juridiques pris depuis la séance du Conseil communautaire du 27 septembre 2016

Le Conseil communautaire a pris acte de la communication des actes juridiques et des délibérations du Bureau pris depuis la séance du Conseil communautaire du 27 septembre 2016.

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

Rapporteur : Madame Fabienne FONTENEAU

2016-11-148 : Ateliers Vitalité – 2016 : convention de partenariat avec La Mission Locale du Libournais

A l'**unanimité dont deux non-participation** (Isabelle Hardy et Corinne Venayre), le Conseil communautaire décide :

- de verser une subvention de 400 € à la Mission Locale du Libournais pour la mise en œuvre d'un atelier vitalité sur le territoire communautaire,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs afférente à cette action avec la Mission Locale du Libournais.

FINANCES ET FISCALITE

Rapporteur : Madame Anne BERTHOME

2016-11-149 : Budget principal : décision modificative n°4

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à effectuer les virements suivants :

Section de fonctionnement					Envoyé en préfecture le 22/11/2016 Reçu en préfecture le 23/11/2016	
Chapitre	Article	Sens	Objet	BP 2016	DM	Total BP 2016
67	6718	Dépenses	Autres charges exceptionnelles de gestion	1 500,00 €	11 500,00 €	13 000,00 €
Total des dépenses					11 500,00 €	
022	022	Dépenses	Dépenses imprévues	14 639,84 €	-11 500,00 €	3 139,84 €
Total des recettes					36 000 €	
Section d'investissement						
Chapitre	Article	Sens	Objet	BP 2016	DM	Total BP 2016
041	041	Dépenses	Opérations patrimoniales	435 631,68 €	220 000 €	655 631,68 €
Total des dépenses					220 000 €	
041	041	Recettes	Opérations patrimoniales	435 631,68 €	220 000 €	655 631,68 €
Total des recettes					220 000 €	

2016-11-150 : Budget annexe transport : décision modificative n°1

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à effectuer les virements suivants :

Section d'investissement						
Chapitre	Article	Sens	Objet	BP 2016	DM	Total BP 2016
011	011	Dépenses	Charges à caractère général	3 706 197 €	- 36 000 €	3 670 197 €
Total des dépenses					- 36 000 €	
67	67	Dépenses	Charges exceptionnelles	565 000 €	36 000 €	601 000 €
Total des recettes					36 000 €	

2016-11-151 : Demande d'exonération de versement transport

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide d'exonérer l'association Rénovation de versement transport à compter du 1^{er} janvier 2017.

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

Rapporteur : Monsieur Gérard HENRY

2016-11-152 : Constitution d'un groupement de commandes portant sur la réalisation de travaux dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmé

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide :

- d'adhérer au groupement de commandes relatif à la réalisation de travaux dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmé,
- d'approuver la convention constitutive du groupement de commandes relatif à la réalisation de travaux dans le cadre de l'agenda d'accessibilité programmé désignant La Cali coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au comité de coordination et de suivi du groupement.

Ces membres sont les suivants :
- Monsieur Gérard HENRY
- Madame Monique JULIEN

Envoyé en préfecture le 22/11/2016
Reçu en préfecture le 23/11/2016
Affiché le 
ID : 033-200027068-20161115-2016_07_PV-DE

2016-11-153 : Groupement de commandes relatif à l'achat et à la livraison de papier de reprographie : modification de la liste des membres

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide :

- d'approuver l'adhésion du CCAS de la commune de Libourne au groupement de commandes pour l'achat de papier de reprographie,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°4 à la convention constitutive ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2016-11-154 : Groupement de commandes relatif à l'achat et à la livraison d'enveloppes de correspondance : modification de la liste des membres

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide :

- d'approuver l'adhésion du CCAS de la commune de Libourne au groupement de commandes pour l'achat d'enveloppes de correspondance,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°3 à la convention constitutive ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

RESSOURCES HUMAINES ET MUTUALISATION

Rapporteur : Monsieur Georges DELABROY

2016-11-155 : Approbation de la convention relative à la répartition du personnel de la Communauté de Communes du Brannais dans le cadre de sa dissolution

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide :

- d'approuver les modalités de répartition des agents issus de la CDC du Brannais ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention afférente et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

2016-11-156 : Création d'un service commun direction des Ressources Humaines

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide :

- d'approuver :
 - le principe de la création d'un service commun «Direction des ressources humaines» entre La Calé, la ville de Libourne et son CCAS ;
 - la convention constitutive de sa création, fixant notamment les modalités de son financement;
 - les fiches d'impact individuelles relatives aux effets de cette mutualisation sur les conditions d'emploi des agents transférés ;
 - la création par délibération des postes transférés.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide :

- d'approuver :
 - le principe de la création d'un service commun «finances» entre La Cal, la ville de Libourne et son CCAS ;
 - la convention constitutive de sa création ;
 - les fiches d'impact individuelles relatives aux effets de cette mutualisation sur les conditions d'emploi des agents transférés ;
 - la création, par délibération, des postes transférés.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

2016-11-158 : Service commun direction de la communication – avenant n°1 à la convention constitutive

A l'**unanimité**, Le Conseil communautaire décide :

- d'approuver, par voie d'avenant, les termes ainsi modifiés de l'article II-2de la convention constitutive de ce service commun ;
- de rendre applicables ces nouvelles dispositions à compter du 15 novembre 2016 ;
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant afférent et à prendre toutes les mesures nécessaires à son application.

2016-11-159 : Service commun fiscalité - avenant n°1 à la convention constitutive

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention constitutive.

2016-11-160 : Modification du tableau des effectifs

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire décide :

- De créer au tableau des effectifs, à compter du 1^{er} décembre 2016 :

Au titre du service commun Direction des ressources humaines :

- un emploi fonctionnel à temps complet de D.G.A.S. d'E.P.C.I. de 40 000 à 150 000 habitants, à pourvoir par détachement d'un agent transféré ;
- un emploi à temps complet d'attaché principal (catégorie A), à pourvoir par voie de transfert ;
- un emploi à temps complet de technicien principal de 1^{ère} classe (catégorie B), à pourvoir par voie de transfert ;
- un emploi à temps complet de rédacteur principal de 1^{ère} classe (catégorie B), à pourvoir par voie de transfert ;
- un emploi à temps complet d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 1^{ère} classe (catégorie B), à pourvoir par voie de transfert ;
- un emploi à temps complet de rédacteur principal de 2^{ème} classe (catégorie B), à pourvoir par voie de transfert ;
- trois emplois à temps complet de rédacteur (catégorie B), à pourvoir par voie de transfert ;
- deux emplois à temps complet d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe (catégorie C), à pourvoir par voie de transfert ;
- un emploi à temps complet d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (catégorie C), à pourvoir par voie de transfert ;
- sept emplois à temps complet d'adjoint administratif de 2^{ème} classe (catégorie C), à pourvoir par voie de transfert.

Au titre du service commun Finances :

Envoyé en préfecture le 22/11/2016
Reçu en préfecture le 23/11/2016
à 150.000 habitants, à pourvoir
ID : 033-200027068-20161115-2016_07_PV-DE

- un emploi fonctionnel à temps complet de D.G.A.S. d'E.P.C.I. de 40 000 à 150 000 habitants, à pourvoir par détachement d'un agent existant au tableau des effectifs ;
- un emploi à temps complet d'attaché (catégorie A), à pourvoir par voie de transfert ;
- un emploi à temps complet de rédacteur principal de 1^{ère} classe (catégorie B), à pourvoir par voie de transfert ;
- un emploi à temps complet de rédacteur (catégorie B), à pourvoir par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle ;
- deux emplois à temps complet d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe (catégorie C), à pourvoir par voie de transfert ;
- deux emplois à temps complet d'adjoint administratif de 1^{ère} classe (catégorie C), à pourvoir par voie de transfert ;
- un emploi à temps complet d'adjoint administratif de 2^{ème} classe (catégorie C), à pourvoir par voie statutaire ou, à défaut, contractuelle.

Au titre du service commun fiscalité :

- un emploi à temps complet de rédacteur (catégorie B), à pourvoir par voie de mutation interne ;

Au titre de la Direction générale en charge de l'Aménagement et du développement durable du territoire, de l'Habitat, des Transports et du Développement Touristique :

- un emploi fonctionnel à temps complet de D.G.A.S. d'E.P.C.I. de 40 000 à 150 000 habitants, à pourvoir par détachement d'un agent existant au tableau des effectifs ;
 - De prévoir au budget les crédits nécessaires au financement des salaires et des charges correspondants.

CULTURE

Rapporteur : Monsieur Georges DELABROY

2016-11-161 : Dispositif d'éducation artistique et culturelle / spectacles "jeune public" proposés aux écoles pour l'année scolaire 2016-2017

- A l'**unanimité**, le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant :
- à signer la convention de partenariat liée à cette programmation « jeune public »,
 - et à verser la subvention à l'association « MKP – MusiK à Pile »,

SPORT

Rapporteur : Monsieur Jean Louis ARCARAZ

2016-11-162 : Projet centre aquatique : modification de la délibération n°2016-09-129 relative à l'acquisition d'une parcelle sur le site des Dagueys appartenant à la Ville de Libourne

A l'**unanimité**, le Conseil communautaire approuve la modification de la délibération n°2016-09-129 portant sur les changements de numéros de parcelles relatives à la cession d'un terrain communal aux Dagueys à La Calé concernant l'emprise du terrain détaché conformément au plan de bornage.

PAS DE QUESTIONS DIVERSES

La séance a été levée à 19H30.

Vu pour être affiché, conformément aux articles L.2121-25 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Prefecture et de la publication, le Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libourmais



NB : Les décisions du Conseil communautaire et les débats y afférents seront retranscrits sur le registre des délibérations qui pourra être consulté par toute personne physique ou morale.

Envoyé en préfecture le 22/11/2016

Reçu en préfecture le 23/11/2016

Affiché le



ID : 033-200027068-20161115-2016_07_PV-DE